



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation humanitaire et politique au Liban

Question écrite n° 42712

Texte de la question

Mme Danièle Cazarian attire l'attention de M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la situation économique et sécuritaire catastrophique du Liban. Le Liban connaît une des plus graves crises de son histoire. Près de 77 % de la population a du mal à se nourrir correctement, la monnaie a perdu 90 % de sa valeur et les pénuries, notamment de carburant, s'étendent à tout le pays. L'incapacité à former un gouvernement empêche le pays de s'inscrire sur la voie des réformes, nécessaires pour obtenir le plein soutien de la communauté internationale et des bailleurs internationaux, dont la France est un des premiers représentants, depuis la conférence du Cèdre en 2018 et jusqu'à l'été 2021 où le Gouvernement s'est engagé à hauteur de 100 millions d'euros. La situation s'est à nouveau dégradée à l'occasion des manifestations du 14 octobre 2021 et lors des jours qui ont suivi. De grandes manifestations ont eu lieu pour critiquer l'enquête menée concernant l'explosion du port de Beyrouth. À cette occasion, des tirs ont été échangés entre différentes factions communautaires, laissant la porte ouverte au pire. La France, depuis des années, fidèle à sa tradition diplomatique, a été en pointe pour venir en aide à un pays ami. Malgré tous ses efforts, le Liban sombre. Aussi, elle l'interroge sur les nouvelles actions que la diplomatie française compte entreprendre pour venir en aide à la population libanaise et contribuer à la stabilisation politique du pays.

Texte de la réponse

La détérioration continue de la situation économique, sociale et humanitaire du Liban est alarmante. La population libanaise subit de plein fouet les conséquences d'une crise multiforme dont elle n'est pas responsable. La France est, pour sa part, au rendez-vous de ses engagements avec le Liban. Plus de 85 millions d'euros ont été engagés par la France en soutien direct de la population libanaise au cours de l'année 2020 ; plus de 100 millions d'euros vont l'être au cours de l'année à venir, comme le Président de la République l'a annoncé le 4 août dernier. Dans les quatre domaines prioritaires que nous avons identifiés, la France tient ses engagements : en matière de reconstruction et de préservation du patrimoine ; d'accès à l'alimentation ; de soutien au secteur médical et sanitaire ; de soutien aux écoles et au secteur éducatif. L'action de la France s'inscrit également dans le cadre plus large d'une mobilisation collective pour venir en aide aux Libanais. Le Président de la République a réuni la communauté internationale à trois reprises avec les Nations unies : le 9 août et le 2 décembre 2020, puis le 4 août 2021. Le montant total des annonces formulées à l'occasion de cette troisième conférence a dépassé 370 millions de dollars pour l'année à venir, dont 100 millions d'euros pour la France. Nous continuons en parallèle de réaffirmer nos exigences et nos attentes vis-à-vis des autorités libanaises, y compris du gouvernement qui a été formé le 10 septembre autour du Président du Conseil Najib Mikati. Ces attentes sont également celles de la population libanaise et de la communauté internationale : la mise en place, sans délai, des réformes indispensables pour rétablir les conditions de vie des Libanais et commencer à sortir le pays de la crise. La France attend également que les élections prévues en 2022 puissent se tenir dans la transparence : les Libanais doivent pouvoir exprimer leurs aspirations en confiance, dans le cadre d'un processus démocratique.

Données clés

Auteur : [Mme Danièle Cazarian](#)

Circonscription : Rhône (13^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 42712

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 novembre 2021](#), page 8392

Réponse publiée au JO le : [28 décembre 2021](#), page 9240